

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°30 du 14 août 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 23 mai 2008 portant institution de régies et sous-régies auprès des ateliers industriels de l'aéronautique relevant du service industriel de l'aéronautique.

Du 8 juillet 2009

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 23 mai 2008 portant institution de régies et sous-régies auprès des ateliers industriels de l'aéronautique relevant du service industriel de l'aéronautique.

Du 8 juillet 2009

NOR D E F F 0 9 1 6 0 3 1 A

Texte modifié :

Arrêté du 23 mai 2008 (JO n° 128 du 3 juin 2008, texte n° 23 ; signalé au BOC 24/2008. ; BOEM 410.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n°163 du 17 juillet 2009, texte n° 21 ; signalé au BOC 30/2009.

Par arrêté du ministre de la défense en date du 8 juillet 2009, le tableau figurant à l'article 2 de l'arrêté du 23 mai 2008 portant institution de régies et sous-régies auprès des ateliers industriels de l'aéronautique relevant du service industriel de l'aéronautique est modifié comme suit :

DÉSIGNATION	MONTANT de l'avance (en euros)	AVANCE au titre du budget général (en euros)	AVANCE au titre du compte de commerce (en euros)	ANNEXE de l'organisme auprès de laquelle est instituée une sous-régie	MONTANT de l'avance consentie au sous-régisseur (en euros)	ORDONNATEUR secondaire de rattachement
Remplacer : Atelier industriel de l'aéronautique d'Ambérieu-en-Bugey (Ain).	120 000	0	120 000	/	/	Directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu (Var).
Par : Atelier industriel de l'aéronautique d'Ambérieu-en-Bugey (Ain).	150 000	0	150 000	/	/	Directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu (Var).